



PARTAGE – AUBE
37 bd Danton
10000 TROYES

Promenade Partage « Entre patrimoine et nature »

L'association Partage Aube vous propose un moment convivial

le **DIMANCHE 1^{er} Juillet 2018**

La journée se déroulera à DROUPT SAINT BASLE à 29 km au nord-ouest de TROYES.
Au programme : visite du château et de l'église, promenade nature (deux circuits proposés), et pique-nique (tartes salées et sucrées et boissons)

- **RDV à 9h30** au château de DROUPT SAINT BASLE – café d'accueil
(une proposition de covoiturage sera faite ultérieurement en fonction des inscrits)
- Départ des promenades : **10H00**
Circuit A de 11 kms (durée environ 2h30/3H00)
Circuit B de 5 kms (durée une heure)
- Retour au parc du château pour le pique-nique **13-30 /14H** (espace couvert s'il pleut)
- **15h00** : visite guidée du château, pont levis..., avec Madame PAUPE la propriétaire et visite de l'église
- Projection de la vidéo de la restauration du château (env. 20mn)
- Retour sur TROYES vers **17H30**.

En fonction du temps et de l'organisation, un rendez-vous ornithologique sera peut-être proposé



TARIF

Le but de cette sortie est évidemment de laisser un petit bénéfice à l'association.

Le prix est fixé à 18€ par participant, 30 € pour les couples, 40€ pour les familles de 4 personnes dont enfants.

Le pique-nique et la visite sont compris.

Partage Aube n'étant pas une association de randonneurs, nous vous rappelons que la promenade ne sera pas accompagnée par des guides et la responsabilité civile de l'association ne peut être engagée, chacun d'entre nous est responsable de lui-même.

Dans l'attente de vous accueillir.

Bulletin d'inscription à retourner à l'adresse suivante, avant le **1^{er} JUIN 2018**.

A **PARTAGE AUBE** chez Mme Françoise NEBOT - 37 boulevard Danton - 10000 TROYES

NOM prénom adresse électronique

..... Personne(s), couple(s), Famille(s) = correspondant au total personnes à la promenade du 1^{er} Juillet 2018 proposée par l'association Partage

Ci joint un chèque de€ à l'ordre de Partage Aube.

Une confirmation sera envoyée par courriel en fonction du nombre de participants.

Les chèques ne seront débités qu'une fois la confirmation envoyée (en juin)

Cette sortie est complète et ne pourra donner droit à des réductions. Les inscrits pourront cependant choisir de participer ou pas à la promenade et aux visites.